

MILK-NEWS



Chers producteurs, chers intéressés,

Malheureusement la situation sur les marchés laitiers en Europe ne s'est pas encore améliorée. De nombreux collègues se trouvent toujours dans une situation difficile, voire dans des conditions qui mettent en danger leur existence-même. Toutefois, quelques signes renforcent notre espoir qu'une solution politique est possible. Afin de souligner leur importance nous avons décidé de nous adresser à vous conjointement, en tant que Comité directeur de l'EMB, à l'occasion de cette édition du bulletin mensuel.

Après la Pologne, c'est le Portugal et l'Espagne qui ont revendiqué, lors du Conseil des ministres à Bruxelles, des mesures pour une régulation du marché laitier. En outre, le rapporteur du Parlement européen sur la réforme de l'organisation des marchés agricoles, Michel Dantin, a déclaré il y a peu lors d'une conférence que dans le courant des trois dernières années trois votes sur les quotas laitiers ont eu lieu - et à chaque vote la majorité qui s'est exprimée en faveur d'une abolition des quotas a diminué. Ce fait montre que nos positions bénéficient de plus en plus de soutien et nous encourage à continuer dans cette direction.

De plus, l'exemple du Canada montre que nos positions ont du sens. Le système canadien de régulation du marché laitier fonctionne parfaitement depuis de nombreuses années. C'est pour cette raison que les producteurs laitiers du Canada luttent pour le maintien de ce système (voir l'article à ce sujet dans la présente édition du bulletin mensuel). La situation canadienne renforce notre lutte et nos revendications pour la mise en place d'un système semblable à celui du Canada.

Étant donné que les développements ont l'air de s'accélérer nous ne devons pas relâcher nos efforts. Préalablement au vote de la Commission agricole du Parlement européen sur l'organisation des marchés agricoles, nous lançons un appel à manifester à Bruxelles à la mi-novembre. Prenez note de cette date et mobilisez vos collègues pour participer à cette grande action. Il est primordial que nous nous rendions à Bruxelles très nombreux afin de soutenir les députés qui sont de notre côté. Nous comptons sur votre soutien!

Le Comité directeur de l'EMB

Défendons nos outils de gestion de l'offre !

Dans l'article suivant, Bruno Letendre, Président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, plaide pour le maintien et le développement de la gestion de l'offre légale sur le marché laitier canadien (éditorial du magazine des membres "Le producteur de lait québécois")

de septembre 2012).

Le secteur laitier québécois est reconnu pour ses produits distinctifs de grande qualité et pour sa contribution durable à la vitalité des régions et à l'économie du Québec. L'industrie laitière québécoise est en effet à la source de retombées économiques importantes pour le Québec, avec une contribution au PIB de 5,1 milliards de dollars. Plus de 81 000 emplois directs, indirects et induits sont générés par le secteur laitier. Ces emplois se retrouvent dans toutes les régions du Québec et ont un effet tangible sur la vitalité des communautés rurales. La contribution du secteur laitier permet un flux de revenu sur lequel peuvent compter les différentes régions.

Ce résultat économique est certes lié à la qualité du lait que nous produisons et au souci constant de répondre aux demandes et aux préoccupations des consommateurs. Mais s'il s'est autant développé de produits laitiers de grande qualité et que notre secteur s'en tire bien, c'est que nous utilisons la plupart des outils contenus dans la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche.

Individuellement, nous n'avons aucun pouvoir de négociation face à des acheteurs très concentrés. Sans intervention réglementaire pour regrouper l'offre, il n'est pas possible d'aller chercher une juste part dans le marché. C'est notamment ce qui a conduit à la crise laitière en Europe et aux États-Unis en 2008 et 2009. Et on voit cette crise resurgir actuellement en Angleterre, en France et en Belgique.

Ce cadre réglementaire est un actif de grande valeur qui a fait ses preuves et offre le potentiel pour permettre au secteur laitier québécois un développement qui a profité à tous ses acteurs, producteurs et transformateurs, privés et coopératifs, artisanaux et industriels. En effet, la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche a été et demeure importante pour l'efficacité et la prospérité du secteur laitier québécois. La diversité et l'envergure du secteur laitier sont la démonstration éloquentes à la fois du potentiel et du bien-fondé de la Loi, et celle-ci doit être maintenue dans sa forme actuelle.

Nous attendons aussi du gouvernement du Québec et de l'ensemble des parlementaires qu'ils s'assurent que le Canada s'opposera à toute concession supplémentaire du marché des produits laitiers à l'Europe et qu'il maintienne la même position dans toutes les négociations bilatérales comme celle qu'il défend à l'OMC. Nous comptons donc sur le même appui politique à la gestion de l'offre que nous avons reçu jusqu'ici.

La relation d'affaires équilibrée entre acheteurs et vendeurs et la mise en marché ordonnée permise par la Loi sur la mise en marché ainsi que le cadre des ententes canadiennes de gestion de l'offre et de mise en marché interprovinciales sont fondamentaux pour notre secteur et doivent être défendus et préservés. C'est ce qu'il faudra rappeler aux députés qui ont été réélus et expliquer aux nouveaux députés.

Bruno Letendre (Président de la Fédération des producteurs de lait du Québec)

Une nouvelle brochure met les choses au clair au sujet des coopératives

Tout comme dans les deux dernières éditions de notre bulletin mensuel, nous souhaitons ici présenter un extrait de la brochure de l'EMB au sujet des coopératives du secteur laitier, publiée récemment. La version complète de cette brochure est disponible auprès de l'EMB en français, en anglais et en allemand.

Pays-Bas: Petite histoire des coopératives du secteur laitier depuis 1890 et leur importance pour les revenus des agriculteurs

DR. NIEK KONING

Dans l'industrie laitière néerlandaise, les coopératives occupent une position dominante. Elles transforment quelque 90 % du lait produit aux Pays-Bas. La part du lion revient à un géant, la coopérative FrieslandCampina, une entreprise moderne et puissante sur les marchés internationaux.

Cette situation devrait faire des Pays-Bas l'exemple par excellence de la capacité qu'ont les coopératives à pallier à la faiblesse des agriculteurs dans un marché libéralisé. Malheureusement, cette prétention n'a pas résisté à l'épreuve de la réalité. Les directions des coopératives se sont affranchies d'un contrôle efficace de leurs membres. Elles se sont converties en une force de lobby pour obtenir des réformes au service d'intérêts étroitement liés à leurs entreprises et à leurs ambitions propres, aux dépens des intérêts des agriculteurs. L'évolution de la situation des coopératives laitières aux Pays-Bas tout au long de l'histoire le montre clairement.

Les premières coopératives de beurre et de fromage aux Pays-Bas ont vu le jour à la fin du 19ème siècle. Elles ont pu obliger les petits commerçants et transformateurs à offrir des prix plus compétitifs aux producteurs de lait ou à quitter le secteur d'activité. Malgré cela la période jusqu'après la Seconde Guerre mondiale se caractérisait par une fluctuation permanente des prix du lait, avec la situation qui s'en suivit pour les producteurs de lait. Les raisons étaient multiples: surproduction sur les marchés laitiers internationaux, nécessité d'augmenter les capitaux propres chez les laiteries coopératives, crise économique mondiale et pénurie pendant la Seconde Guerre mondiale.

La création du marché commun de la Communauté européenne dans les années 1960 était une véritable aubaine pour les producteurs laitiers des Pays-Bas. La pratique de prix internationaux bas faisait place à des prix à l'exportation vers des pays de l'Union européenne qui profitaient de mesures de soutien communautaires.

Les négociations annuelles de la Communauté européenne sur le soutien au prix du lait ont cependant levé le voile sur un conflit d'intérêts au sein du secteur laitier néerlandais. La plupart des exploitants souhaitaient des ajustements de prix qui compenseraient les majorations de leurs coûts de production. Les gestionnaires de coopératives laitières, quant à eux, espéraient surtout accroître leurs exportations et leur chiffre d'affaires, à l'aide de coûts propres aussi bas que possible.

Au cours des différentes réformes de l'organisation des marchés agricoles, telles que l'introduction des quotas de lait en 1984 ou des paiements directs en 1993, ce conflit d'intérêts s'est accentué. Bien que les coopératives laitières aux Pays-Bas étaient en principe contre les quotas, elles accueillirent favorablement la décision du gouvernement de permettre le commerce libre avec les quotas entre exploitants. La large marge de manœuvre ainsi créée permettait une nouvelle vague de concentration et une diminution rapide des coûts de production dans le secteur laitier, en accord avec la stratégie des gestionnaires de coopératives d'augmenter davantage la part de leurs exportations. L'inconvénient était que c'étaient surtout les jeunes agriculteurs qui devaient supporter les coûts élevés des quotas, afin d'atteindre un volume de lait qui leur permettait d'assurer leur subsistance.

Le conflit d'intérêts devenait également apparent lors de l'introduction des paiements directs. L'industrie laitière néerlandaise s'est montrée très friande de cette nouvelle ouverture. C'est la raison pour laquelle le gouvernement néerlandais s'est associé au « Club de Londres », la faction du Conseil des ministres de l'UE qui insistait sur l'abandon de toute mesure de soutien

aux prix. Suite à cet abandon, les agriculteurs n'ont cependant reçu qu'une compensation partielle sous forme d'aides directes et ainsi leurs revenus ont reculé. Ainsi donc, les coopératives laitières néerlandaises, bien que créées en son temps pour défendre les revenus des agriculteurs, se sont réjoui des réformes qui servaient la stratégie compétitive de leurs dirigeants mais portaient préjudice à leurs propres membres.

Dès lors, lorsque les quotas n'ont plus servi de soutien à des prix raisonnables, disparaissait aussi la raison pour laquelle les agriculteurs s'étaient prononcés en faveur du système des quotas. Ne demeurait, pour les producteurs laitiers, que les inconvénients de la commercialisation des quotas, dont les coûts élevés pour les jeunes exploitants. Dans ce contexte, les coopératives néerlandaises sont passées à l'offensive. Aux côtés de la Commission du bétail du syndicat agricole alors unifié, LTO, en misant sur les frustrations des jeunes exploitants, les activités de lobby se sont multipliées et durcies pour mettre un terme aux quotas. Leur pression a largement contribué à la décision de l'UE d'éliminer progressivement les quotas jusqu'en 2015.

Niek Koning est chercheur à l'université de Wageningen / Pays-Bas.

Christian Schnier (EMB)

Situation financière précaire chez les producteurs laitiers aux Pays-Bas

Le NMV (Nederlandse Melkveehouders Vakbond), une des deux organisations membres néerlandaises de l'EMB, s'inquiète quant à la situation financière des producteurs de lait aux Pays-Bas. Un prix du lait très bas, associé aux prix de diesel, de fourrages grossiers et concentrés en augmentation a comme conséquence qu'un nombre croissant de producteurs de lait a des problèmes de liquidités.

De plus en plus de producteurs laitiers se tournent vers le NMV en se plaignant qu'ils ont atteint la limite de leur compte et qu'ils ont des difficultés à payer leurs factures. Les fabricants d'aliments composés confirment que les agriculteurs payent leurs factures de plus en plus tard. La situation la plus difficile se pose aux agriculteurs lorsque la marge bénéficiaire de plus en plus petite s'accompagne de remboursements pour des travaux effectués l'année précédente ainsi que des dépenses pour l'ensilage d'herbe. L'argent est alors vite dépensé.

Même si la situation semble encore assez calme chez es producteurs de lait, ce n'est que le calme avant la tempête. Beaucoup de producteurs devront acheter du maïs et des produits secondaires dont le prix a également fortement augmenté. Le NMV craint que ce soient justement ces agriculteurs qui auront des problèmes de liquidités, car malgré le fait que les prix pour les produits laitiers sont actuellement en augmentation, le prix du lait à la production ne s'est pas encore amélioré.

Comme mesure de soutien et en suivant l'opinion d'une série d'autres États membres de l'UE, le NMV plaide dès lors également pour que les paiements uniques pour les exploitations aux Pays-Bas soient versés plus tôt. Cela permettrait d'éviter des difficultés financières imminentes en automne. Malheureusement le secrétaire d'État du Ministère de l'agriculture, Hank Bleker, a rejeté cette revendication. Selon lui, les coûts et les ressources en personnel supplémentaires nécessaires pour la mise en œuvre de cette mesure ne sont pas proportionnels au gain de temps qui en résulterait pour les agriculteurs. Cependant, il prévoit d'effectuer les paiements dès que possible après le premier décembre.

Ria Besseling (NMV)

Pays-Bas: Supermarchés contraignent fournisseurs à baisser leurs prix

À la mi-septembre, les chaînes de supermarchés néerlandaises Albert Heijn et Jumbo ont informé leurs fournisseurs par écrit qu'elles ont décidé de procéder à une diminution unilatérale des prix de 2% par rapport aux contrats en vigueur. Selon elles, les fournisseurs auraient profité de la politique d'expansion des supermarchés. Les contrats devraient dès lors être adaptés.

Cette manière d'agir montre plus que clairement que le commerce dans le domaine de l'alimentation manque clairement de règles qui garantissent des relations commerciales équitables au sein du secteur. Face à cette situation, les fournisseurs de produits alimentaires ont déclaré que des mesures telles que la réduction unilatérale de prix faisant l'objet d'un contrat ou le prolongement de délais de paiement ne sont pas des exceptions.

C'est pour cette raison que le 14 septembre 2012 le Dutch Dairymen Board (DDB), l'une des deux fédérations membres de l'EMB aux Pays-Bas, ainsi que d'autres représentants du secteur agricole des Pays-Bas ont manifesté devant le siège principal de la chaîne de supermarchés Albert Heijn. Leur but était de montrer aux gérants que toutes les réductions de prix auprès des fournisseurs se répercutent directement sur le revenu des agriculteurs.

Les grandes chaînes de supermarchés ont une responsabilité sociale. La direction d'Albert Heijn semble l'avoir compris et a décidé de renoncer à la diminution des prix des fournisseurs qu'elle avait annoncée auparavant. Mais selon le DDB cela ne suffit pas. L'unique solution à ce problème - qui en fin compte est une question morale - réside dans des lois et des règles claires pour le commerce qui permettraient de rétablir l'équilibre dans la chaîne alimentaire. Le paquet lait actuel n'apporte aucune contribution dans ce sens.

À l'heure actuelle, de nombreux représentants politiques se montrent préoccupés face aux pratiques commerciales des chaînes de supermarchés Albert Heijn et Jumbo. Espérons que les mots seront suivis d'actions et que les critiques se joindront à notre lutte pour que l'équilibre dans la chaîne alimentaire puisse être rétabli dès que possible. Ceci est autant dans l'intérêt des agriculteurs que des fournisseurs.

Sieta van Keimpema (vice-présidente de l'EMB et présidente du DDB)

France : Des centaines de producteurs de lait se montrent solidaires avec leurs collègues assignés en justice

Le 4 octobre 2012 une grande manifestation d'agriculteurs eut lieu à St. Étienne dans le Sud de la France. Le motif du rassemblement était une procédure judiciaire engagée contre neuf producteurs laitiers. Ceux-ci sont accusés d'être les auteurs de dégâts matériels causés lors de la grève du lait de 2009. Pendant la grève, des agriculteurs en colère avaient investi la Chambre de l'agriculture régionale et déversé du lait, suite à un refus de la Chambre de soutenir les revendications des producteurs laitiers. Après l'action, le président de la Chambre avait arbitrairement dénoncé neuf jeunes agriculteurs qui sont maintenant amenés à passer devant le tribunal.

Lors de la manifestation à St. Étienne, environ 500 producteurs laitiers se sont montrés solidaires avec leurs collègues et les ont accompagnés jusque devant le tribunal. Plusieurs maires venant des communes des accusés ainsi que d'autres responsables régionaux étaient

également venu pour soutenir la manifestation. Dans tous les discours qui eurent lieu devant le tribunal ou sur les lieux de la manifestation le comportement de la politique et de la justice nationales était mis en cause. La politique erronée de Paris et de Bruxelles serait à la cause de la situation problématique dans laquelle se trouvent les producteurs laitiers, de plus en plus au bord d'une crise mettant en danger leur existence-même. La réaction des agriculteurs d'organiser une grève du lait et d'autres actions fortes devrait être considérée de la légitime défense.

Surtout les maires fustigèrent le comportement "déplorable" des hauts représentants politiques du gouvernement français et de l'UE. Leur politique et ses conséquences irait à l'encontre des intérêts de la population et mettrait en danger la vitalité de l'ensemble des zones rurales.

La manifestation était une démonstration puissante de la volonté des Français de se continuer leur lutte et de la volonté des agriculteurs et des citoyens de ne plus tolérer la politique agricole irrespectueuse menée par le gouvernement. Compliment aux producteurs laitiers de la Confédération Paysanne et aux organisateurs de l'événement.

Romuald Schaber (président de l'EMB)

Les défenseurs de l'abolition des quotas perdent peu à peu la majorité

Le député européen et rapporteur sur la réforme actuelle de l'organisation commune des marchés agricoles, le Français Michel Dantin, a fait une déclaration très intéressante lors d'une conférence au Parlement européen le 19 septembre à Bruxelles. En parlant de l'abolition des quotas laitiers dans l'Union européenne, Monsieur Dantin fit remarquer qu'au cours des trois dernières années il y a eu trois votes sur la suppression des quotas. A chaque vote, la majorité qui s'exprimait en faveur d'une telle abolition a diminué.

Christian Schnier (EMB)

Calendrier de l'EMB

Veillez trouver ici quelques rendez-vous et événements importants de l'EMB en octobre 2012:

- 2.-4.10. : Entretiens avec des députés européens à Bruxelles
- 17.10. : Présentation d'une étude européenne sur les coopératives
- 23.10. : Réunion du comité directeur de l'EMB en Croatie
- 23.-25.10. : Réunion des membres en Croatie

Contact:

EMB – European Milk Board, Office
Bahnhofstraße 31, D – 59065 Hamm, Germany
Tel.: 0049 – 2381 – 4360495
Fax: 0049 – 2381 – 4361153

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org